



Dossier p. 16

Anticiper les risques majeurs :
la prévention en partage

// **Chamberton :**
les habitants ont
fêté leur quartier
p. 4

// Végétalisation :
126 arbres plantés
cet automne
p. 6

// Une ville
**toujours plus
inclusive**
p. 9



dossier
// Anticiper
les risques majeurs :
la prévention en partage



4>9
actuelle
4 // Champberton
était à la fête !
5 // L'avenue Gabriel Péri
entame sa mue
6 // Toujours plus d'arbres !
7 // Et si on grandissait
avec la nature ?
8 // Parer la ville de lumières
9 // Pour une ville encore plus
inclusive

■ citoyenne
10 // Retour sur le Conseil
municipal du 27 novembre



24
active
24 // Le handball martinérois
au meilleur de sa forme !
25 // Avec Som Do Gunga,
la capoeira est ouverte à tous !

■ en vues
26 // Au bonheur des
petits loups et des grands
loups, même pas peur !

■ 28 // expression
politique



12
portrait
// Cali Boulghobra
Des rêves sans limite
13 // en mouvement



21
plus loin
Daniel Verdeil
Directeur délégué du Syndicat
mixte des bassins hydrauliques
de l'Isère (Symbhi)



22
culturelle
22 // Si vous voulez bien
passer à table ?
Une comédie au service
de l'art culinaire
23 // Prendre sa plume
pour réinventer le conte



Congrès départemental de la CGT, à L'heure bleue.

“ Ce que nous observons
n'est pas le fruit du hasard,
mais la conséquence
directe de sept années
d'une politique
nationale qui privilégie
systématiquement
les intérêts des grands
groupes et de leurs
actionnaires. ”

Vous étiez au Congrès des maires.
Comment vos collègues maires
et vous-même réagissez-vous
face aux contraintes financières
imposées par le gouvernement
aux collectivités ?
Cette décision unilatérale se traduit
par une ponction massive sur les bud-
gets locaux, estimée par les associations
d'élus à plus de 10 milliards d'euros.
À Saint-Martin-d'Hères, l'impact éva-
lué – en l'état du débat parlementaire –
serait de plus de 2 millions d'euros. Ces
mesures visant les collectivités terri-
toriales apparaissent particulièrement
infondées et injustes. La colère est donc
très forte chez les élus locaux qui depuis
le début de ce mandat ont dû affron-



Suivez-nous
sur nos réseaux





Une fin d'année résistante et combative !

ter la pandémie, la crise énergétique et l'inflation. Désormais, certains veulent faire croire que les collectivités seraient coupables de la situation. C'est faux et irresponsable !

Les collectivités, mais aussi les salariés, les ouvriers, les retraités, les enseignants... c'est le corps social tout entier qui est frappé par l'austérité. Que faire ?

Alors que j'étais à Paris pour le Congrès des maires, Michelle Veyret, la première adjointe, s'est rendue à l'ouverture du Congrès départemental de la CGT qui s'est tenu à Saint-Martin-d'Hères. Je la rejoins entièrement dans ses propos prononcés devant les membres du syndicat : « Ce que nous observons n'est pas le fruit du hasard, mais la conséquence directe de sept années d'une politique nationale qui privilégie systématiquement les intérêts des grands groupes et de leurs actionnaires. Les cadeaux fiscaux accordés ont fait certes quelques heureux : les salaires des patrons du CAC 40 ont gagné 37 % depuis 2019 ! Mais qui paie la note de ces cadeaux répétés qui ont coûté tant aux finances publiques ? Les collectivités territoriales, sommées de se serrer la ceinture, et les salariés avec la perspective de multiples plans sociaux. » J'ai moi-même pu échanger avec les congressistes sur ces

enjeux à l'issue de leurs travaux.

Plus largement, les ponctions prévues par le gouvernement s'inscrivent dans une politique globale d'austérité qui frappe directement et indirectement tous les citoyens. Le projet de loi de finances 2025 prévoit également la suppression de 4 000 postes d'enseignants, l'augmentation du ticket modérateur pour les malades, et une revalorisation des pensions de retraite largement inférieure à l'inflation.

La solution est dans une mobilisation forte et la convergence des luttes par toutes celles et tous ceux qui se retrouvent pris dans la violence de cette austérité imposée. D'ores et déjà, au dernier Conseil municipal, les élus ont adopté la motion qui refuse les contraintes injustes qui nous sont imposées. Nous refusons de payer une crise qui n'est pas la nôtre !

Alors que Saint-Martin-d'Hères s'est engagée avec conviction dans la commémoration du 80^e anniversaire de la Libération, Bruno Gaume, un des derniers résistants martinérois s'en est allé. Qu'évoque pour vous cet homme ?

Bruno Gaume était un homme d'engagement, un homme de droiture, un citoyen épris de fraternité qui, voyant bien au-delà de l'horizon de sa propre vie,

avait fait le choix de défendre les valeurs fondamentales de liberté, de dignité humaine et de justice, participant ainsi à l'écriture de notre histoire nationale et à celle de Saint-Martin-d'Hères.

L'inauguration de Champberton réhabilitée, les forces vives du sport rassemblées... ce mois de novembre a été à nouveau très actif à Saint-Martin-d'Hères. Comment regardez-vous cette fin d'année pour la commune ?

Après l'inauguration du pôle de vie Neyrpic, après l'extension de la ligne D, les deux événements que vous évoquez mettent en évidence deux enjeux majeurs pour l'équipe municipale : poursuivre avec détermination l'ambition d'un cadre de vie agréable au service de tous les habitants et soutenir avec force nos associations qui mènent un travail colossal de cohésion sociale. Je souhaite d'ailleurs mettre à l'honneur les jeunes licenciés des clubs qui lors de la soirée de l'Office municipal du sport ont assuré le service à table pour les convives. Si notre commune entre effectivement dans une nouvelle dimension depuis Neyrpic, c'est bien pour conforter ces valeurs qui nous sont chères : le bien-vivre pour tous et la solidarité.

Avec la fin d'année qui approche, je tiens à vous souhaiter de très belles fêtes.

Champberton était à la fête !



Performance lumineuse par Archaologie.



Pyrophonie par Fuegoloko.

MARIE-CHRISTINE
LAGHROUR

adjointe à l'habitat
et à la politique
de la ville



Vendredi 15 novembre, 67 ans après le lancement de sa construction, le quartier Champberton était à la fête ! Et les habitants sont nombreux à s'être retrouvés pour célébrer la fin de la réhabilitation entamée en 2017.

Toutes les personnes l'avaient en tête, et le maire, David Queiros, l'a dit en entamant son allocution : « *Après plus de vingt ans d'efforts incessants, de défis surmontés et de mobilisation, nous célébrons ensemble la rénovation du quartier Champberton. C'est une victoire collective, celle de notre ville, de ses habitants et de tous les acteurs qui se sont engagés à vos côtés pour mener à bien cette ambition.* »

CHAMPBERTON, C'EST :

900 habitants
13 bâtiments
18 montées
350 logements

Ces acteurs qui ont rendu possible cette transformation radicale, ce sont les bailleurs Pluralis, représenté ce soir-là par son directeur général, Didier Monnot, et Alpes Isère habitat (AIH), la Ville, Grenoble-Alpes Métropole, le Département, la Région et l'État. Au total, 36 millions d'euros, dont 9 millions de financements publics (Métropole, Département, Région, État) et 1,6 million de la Ville (voies de desserte, réseaux humides, création d'un éclairage public et de cheminements piétons sécurisés) ont été investis pour rénover, moderniser les bâtiments et les logements, raccorder le quartier au chauffage urbain. Au regard de cet engagement collectif exemplaire et de l'actualité, le maire n'a pas manqué de souligner : « À l'heure

où le gouvernement trouve judicieux de réduire les moyens de l'État, des collectivités et des bailleurs, ce projet se veut la démonstration que l'action publique concertée et volontariste nécessite des moyens et permet d'agir vraiment. »

Une fête populaire et chaleureuse

Les prises de parole terminées, les festivités ont été lancées sur la place du marché où des associations du secteur, parmi lesquelles MosaiKafé et le Secours populaire français, proposaient petite restauration et boissons. Sur l'une des façades, des cartes postales, des images défilent. Elles accompagnent les textes lus par Archaologie et des habitants sur leur vécu, l'histoire de Champberton et de sa réhabilitation. Dans la foulée, le spectacle Pyrophonie de la compagnie Fuegoloko a illuminé le quartier et fait pétiller à l'unisson les yeux des spectateurs. // NP

« C'est avec un plaisir partagé que nous avons fêté la fin de la réhabilitation de Champberton. Ce projet a été construit et réalisé avec une implication forte de chaque partenaire. Pluralis, bien sûr, qui s'est porté acquéreur de 318 logements, Alpes Isère habitat – propriétaire de 21 logements –, les 13 propriétaires individuels, la Ville, l'État, la Région, le Département et Grenoble-Alpes Métropole. Cette réhabilitation tient toutes ses promesses en termes d'amélioration de la qualité de vie des résidents et de transition énergétique, nous ne pouvons que nous en réjouir. 36 millions d'euros ont été investis afin de répondre à une nécessité pour les habitants et améliorer la performance énergétique des bâtiments. Un enjeu majeur de notre époque, réalisé sans engendrer de hausse des loyers pour les résidents. Enfin, je tiens à souligner la part prise par les habitants, dont le spectacle présenté par Archaologie lors de la fête du 15 novembre en est une nouvelle démonstration. Depuis les premières négociations, il y a près de vingt ans, jusqu'à la réalisation des travaux, ils ont été associés, sollicités par Pluralis, la Ville et son CCAS, informés pas à pas des avancées. L'attente était grande. Ils ont su être patients et ont assurément contribué à l'aboutissement de ce projet pour lequel les équipes municipales successives n'ont jamais baissé les bras ! » //

L'avenue Gabriel Péri entame sa mue



Démarré fin 2022 sur l'ancien site d'Euromaster, l'ensemble immobilier La Passerelle et Green Rock a été inauguré le 9 octobre dernier par les acteurs du projet, Néocity et LP Promotion, le maire, David Queiros, accompagné des adjoints Marie-Christine Laghrour et Brahim Cheraa.

Reconnaisable de loin par sa couleur et l'originalité de son architecture aux courbes douces, cet ensemble accueillant des logements et des activi-

tés donne le coup d'envoi de la transformation de l'avenue Gabriel Péri en boulevard urbain projetée par l'équipe municipale. Les deux résidences, qui accordent une place à la végétation en cœur d'îlot où une mare a été aménagée, et en toiture (jardins potagers) ont été livrées en juin dernier. Elles sont composées de 43 appartements (33 en accession privée et 10 en locatif social) pour La Passerelle ; de 140 logements (T1 et T1 bis) en co-living à destination d'étudiants et de jeunes travailleurs pour Green Rock. Ce dernier compte également des espaces

communs (accueil, salles de coworking, de fitness, de gaming, cuisine partagée...). Les rez-de chaussée et 1^{er} étage (1 000 m² au total) des deux bâtiments sont dévolus aux activités commerciales et tertiaires. Comme l'a souligné le maire, « avec l'équipe municipale nous avons la volonté de requalifier l'ensemble de l'axe Gabriel Péri en imprimant une mixité urbaine, fonctionnelle et des publics. Cela signifie des immeubles en hauteur accueillant des logements, des commerces et activités de bureau en rez-de chaussée ainsi que du stationnement, car il en faut. » // NP

Bientôt, une nouvelle offre de santé



Péri 81, nouveau programme en cours de réalisation, s'inscrit pleinement dans la mutation de l'avenue Gabriel Péri et viendra, dès 2026, compléter l'offre de santé du secteur.

C'est le dernier îlot de la zone d'aménagement concerté Neyrpic - Domaine universitaire. Situé entre la clinique Belledonne et le pôle de santé, sur un tènement de 1 881 m², le programme Péri 81, porté par l'entrepreneur immobilier Altiprom, est dédié à l'activité tertiaire, avec une offre de santé venant compléter celle existante à proximité immédiate. Les deux immeubles composant cet ensemble, dont le plus haut est conçu en rez-de chaussé + sept étages, sont prévus de part et d'autre d'un jardin arboré et reliés par un parking couvert. L'architecte Gilles Charignon, à qui nous devons, entre autres, la

conception de L'heure bleue, a imaginé un bâtiment aux lignes épurées, contemporaines, faisant la part belle au verre en écho à la clinique Belledonne. Péri 81 proposera 4 300 m² de bureaux (divisibles à partir de 200 m²) disponibles à la vente et à la location. Il disposera également d'une terrasse ouverte en rooftop, de toitures végétalisées, d'une ventilation double flux et de stationnements privatifs. La livraison est prévue pour le premier semestre 2026. // NP

Toujours plus d'arbres !



© NP

Dans la cour de l'école Henri Barbusse, les enfants ont échangé avec les jardiniers.

La présence des arbres en ville est une évidence : ils embellissent le cadre de vie, contribuent à lutter contre les îlots de chaleur en dispensant leur ombre et à préserver la biodiversité. Cet hiver, 195 nouveaux arbres ont été plantés.

Entre 2017 et 2024, Saint-Martin-d'Hères a renforcé son patrimoine arboré de 751 arbres. Pour la seule année 2024, 195 plantations ont été réalisées. La Ville a procédé à 116 plantations : 24 en diffus à différents endroits, d'autres dans les squares Romain Rolland (12) et Mélinée et Missak Manouchian (4), l'aire de jeux (12) et le

square des Éparres (10). Sans oublier les interventions massives dans la cour de la crèche Eugénie Cotton (26) et celle de l'école élémentaire Paul Bert (23). Sur ces espaces minéralisés, chaque intervention s'est accompagnée d'une désimperméabilisation des sols.

De plus, autour de Neyrpic, 24 plantations sont planifiées par Territoires 38 sur la place de la Révolution des œillets inaugurée en avril dernier (12), le parvis Gabriel Péri (4) et le long de l'avenue Benoît Frachon (8). De son côté, la Métropole a prévu de peupler la commune de 55 nouvelles essences dans le cadre du plan Canopée métropolitain dont l'objectif est d'atteindre, sur l'ensemble des 49 communes, 30 % de surfaces arborées en 2030, 40 % en 2050.

Plantations et pédagogie à "Barbusse"

Sollicité par l'école élémentaire Henri Barbusse, le service espaces verts a accompagné la plantation de 4 nouveaux arbres d'un temps d'échange. Curieux et intéressés, les enfants de CE2, CM1 et de grande section maternelle ont posé une multitude de questions : « *L'arbre ne meurt pas quand on le déracine ?* » ; « *Il a moins mal si on l'arrache quand il dort ?* » ; « *Est-ce qu'il peut geler ?* »... De "feuilles en aiguilles", il a aussi été question des différentes essences et de leur intérêt, des conséquences du réchauffement climatique et même du métier de jardinier. // NP

Espaces verts, des pratiques vertueuses

Les feuilles mortes ne se ramassent plus à la pelle... mais à l'aspirateur. Et en bien moins grande quantité.

Ce "virage" opéré par les services techniques municipaux remonte à 2020. Il s'inscrit dans la démarche environnementale portée par la Ville, tout en contribuant à réduire les dépenses de la collectivité.

Ainsi, entre 2020 et 2023, le volume de feuilles mortes collecté est passé de 323 m³ à 192 m³. Concrètement, là



ou cela est possible, comme les parcs Jo Blanchon et Karl Marx, par exemple, elles sont rassemblées, disposées sur des espaces en herbe et déchiquetées à la tondeuse afin d'accélérer leur transformation. L'intérêt est multiple.

En se décomposant, elles forment un excellent compost et viennent fertiliser les sols qui ont tendance à s'appauvrir en milieu urbain. Elles jouent aussi un rôle d'isolant thermique et sont un refuge pour les insectes. Enfin, les véhi-

cules servant à les évacuer sont moins sollicités, réduisant de fait les émissions de gaz à effet de serre. Il en va de même avec le broyage des végétaux. Quand une taille "traditionnelle" représentait l'équivalent de 7 à 10 m³ de collecte, elle ne dépasse désormais pas 1 m³ depuis que la Ville s'est dotée d'un broyeur multi-végétaux. Branches, haies et arbustes sont hachés menus. C'est moins de déchets verts produits et tous les copeaux obtenus servent de paillage. Cette technique vertueuse permet de conserver l'humidité lors des fortes chaleurs tout en limitant les interventions de désherbage. // NP

Et si on grandissait avec la nature ?

Depuis 2022, dans les sept crèches, le personnel est engagé dans le projet "La nature fait grandir".

Objectif ? Proposer aux quelque trois cents enfants accueillis des activités en plein air, au plus près de la nature.

Il pleut ? Allons sauter dans les flaques ! L'automne est là et les feuilles s'accumulent dans la cour ? Faisons-les virevolter joyeusement ! À l'arrivée du printemps, la nature s'éveille ? Cueillons les premières pâquerettes... Au fil des saisons, la nature offre de multiples occasions de jouer, sentir, stimuler la créativité, découvrir les trésors qu'elle recèle. Cette richesse, les espaces petite enfance s'en sont emparés dès 2022. Après avoir

été expérimenté à "Gabriel Péri", le projet "La nature fait grandir" s'est étendu à l'ensemble des structures. Il part du constat que les enfants ne passent pas assez de temps en extérieur, s'accompagne d'une évolution des pratiques professionnelles et de procédures garantissant la sécurité des tout-petits qui entrent et sortent au gré de leurs envies. En répondant à l'appel à projet "Fonds d'innovation petite enfance", la Ville a bénéficié d'un financement de 100 000 € sur trois ans (2023-2025) par la Caf et le ministère des Solidarités. Il a permis d'aménager les cours (cuisine géante, dalles de bois...) et d'acquérir des équipements type salopettes et bottes en plastique. De quoi créer les conditions pour faire, dehors et par tout temps, des activités motrices, sensorielles, de la peinture, du



DR

jardinage, et même de l'élevage d'escargots ! L'horizon des enfants s'ouvre encore plus lors des sorties au jardin collectif le Chantegraine, aux

pépinières du campus ou à la miellerie du village auxquelles les parents sont invités à accompagner leurs enfants, au grand air ! // NP

Envie d'agir ?



© RM

Saint-Martin-d'Hères compte un nouvel acteur de l'économie circulaire et solidaire. Avec ses appareils électroménagers de seconde main, Envie contribue à la limitation des déchets et à l'évolution des modes de consommation.

« 80 % de l'impact écologique de ces produits se joue lors de la fabrication », explique Gaspard Durand, responsable d'exploitation, au maire, David Queiros, et à Pierre Guidi, conseiller délégué au développement économique, venus tous deux prendre des nouvelles d'Envie, installée 41 avenue de La Mogne. Le réseau d'une cin-

quantaine d'entreprises indépendantes, réparties dans toute la France, collecte et répare des appareils électroménagers avant de les vendre à des prix accessibles aux plus démunis. Ici, ce sont 4 000 machines par an qui ne seront pas mises au rebut. Et lorsque réfrigérateurs, lave-linges ou fours ne sont pas réparables, chaque pièce encore en état est récupérée pour prolonger la durée de vie d'une autre machine. Auparavant limitée à la vente sur Internet, l'antenne martinéroise a ouvert cet été une boutique de 180 m². « Pour ce type de produits qui restent plusieurs années dans les foyers, la vente en ligne demeure encore secondaire », confie Gaspard Durand. Envie, est aussi un acteur de l'insertion sociale. Sur les 50 salariés, 40 bénéficient de contrats d'insertion permettant de renouer avec l'emploi avant de se diriger vers un projet professionnel durable. // RM

Gaspard Durand Responsable d'exploitation

Envie, c'est un modèle à la fois économique, écologique et social. Économique, car nous proposons du matériel à coût réduit tout en assurant la pérennité de notre activité. Écologique, puisque notre objectif est de réduire la production de déchets en privilégiant la réparation plutôt que l'achat d'appareils électroménagers neufs. Enfin, social, car nous servons de tremplin professionnel en proposant à de nombreux salariés un contrat d'insertion. Ces trois piliers sont au cœur de notre engagement. //



© RM

Parer la Ville de lumières

Pour ces fêtes de fin d'année, Saint-Martin-d'Hères invite les habitants à rejoindre le projet participatif "Saint-Martin-d'Hères en lumières" et à contribuer ainsi à illuminer leur ville.

On le voit chaque année, les illuminations mises en place par les services techniques réchauffent le cœur, enchantent les enfants et donnent à la ville un air de fête et d'unité. Partant de là, l'idée a germé d'aller encore plus loin et d'appeler l'ensemble des habitants à joindre leur lumière à celles déjà présentes. Au cœur de cette initiative, une boule de Noël transparente, lumineuse grâce à une bougie LED réutilisable, floquée aux couleurs de la Ville. 2 500 boules de Noël ont ainsi été achetées par la Ville. 1 700 d'entre elles ont été réparties dans les accueils périscolaires et distribuées aux enfants qui, selon les projets concoctés par les ani-

mateurs, vont les peindre, les décorer, y glisser des paillettes, des plumes... Et déambuler avec à la veille des vacances dans l'enceinte de leur établissement ou dans leur quartier, puis l'emporter chez eux où elle pourra être suspendue à une fenêtre ou un balcon. La résidence autonomie Pierre Semard et le service de développement de la vie sociale

ont également été destinataires de ces objets lumineux, et une distribution aux familles est prévue au marché de Noël les 14 et 15 décembre.

"Saint-Martin-d'Hères en lumières" a été imaginé pour que toutes et tous puissent s'en emparer, à moindre coût. Alors, ensemble, illuminons nos façades et faisons briller notre ville ! // NP



© Stéphanie Nelson

Le Secours populaire prépare les fêtes

Grâce à leur engagement et leurs actions de terrain, les bénévoles du comité martinérois soutiennent des centaines de familles, tout en préparant l'avenir de l'association.



L'association a tenu une braderie les 23 et 24 novembre.

© NP

Les fêtes de fin d'année sont souvent des moments de joie, mais pour les personnes en difficulté, elle peuvent aussi être synonyme de privation et d'isolement social. Le Secours populaire français veille afin que cela ne soit pas le cas. « Ici, nous n'avons pas de bénéficiaires, seulement des personnes accueillies. 1 234 pour être précis ! »,

explique Samir Rebadj, président de l'association. « Sans compter les 200 étudiants », ajoute Abdelkader Charef, le trésorier. Le comité local repose sur l'engagement de ses 185 bénévoles et d'une trentaine d'ados de la section Copains du monde. Un appui de taille pour cette fin d'année. Le 21 décembre, les pères

Noël verts distribueront les jouets et produits festifs collectés depuis des mois. Les maraudes apportent quant à elles un soutien direct aux sans-abris. D'autres événements permettent de récolter des fonds. « Lorsque l'on vient faire ses achats chez nous, on participe aux actions qui viendront en aide aux autres », souligne Samir Rebadj.

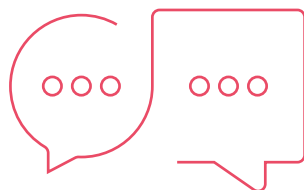
L'association se sent à l'étroit dans ses locaux du quartier Renaudie, et pour cause : « depuis la crise liée à la pandémie, le nombre de personnes accueillies ne cesse d'augmenter », affirme le président. Pour y remédier, le comité travaille à la création d'une nouvelle « maison solidaire ». // RM

Pour une ville encore plus inclusive



Sortie nature aux Seiglières, lors des vacances d'automne.

DR



Quelle est votre vision de l'éducation inclusive ?

L'inclusion repose avant tout sur l'échange et la collaboration entre les professionnels et les familles. Agir ensemble est fondamental. Cela permet une meilleure compréhension et partage des connaissances sur les besoins et le fonctionnement de chaque enfant, que ce soit pendant le temps scolaire, périscolaire ou durant les loisirs. C'est l'une des missions principales du PREHJI et également l'un des objectifs clés du plan de formation démarré en octobre avec les agents de la Ville.

DR



Pauline Robert
coordinatrice du Pôle
ressource handicap
enfance jeunesse
de l'Isère (PRHEJI)

Le 21 mai était inauguré, lors d'un temps d'échanges réunissant familles et professionnels, le plan Éducation inclusive 2024-2026 porté par la Ville. Il comprend la formation de 120 agents en partenariat avec le Pôle ressources handicap enfance jeunesse de l'Isère (PRHEJI). Pauline Robert relate les débuts de cette initiative entamée en octobre dernier.

Quels sont les objectifs et le contenu de la formation que vous animez ?

Ce plan de formation a été coconstruit avec les services de la Ville pour apporter des outils concrets destinés à améliorer l'accueil des enfants et à faciliter le travail des agents. Par groupes de 15 à 20 personnes, issus de métiers liés par l'enfance mais confrontés à des enjeux variés – comme les éducateurs sportifs, Atsem*, animateurs enfance et jeunesse, ou encore les directeurs de structures d'accueil – nous échangeons sur les problématiques rencontrées et les bonnes pratiques à adopter. Grâce à l'apport de connaissances sur les différents handicaps, les participants repartent avec des outils concrets et des pistes d'actions à mettre en œuvre. Deux mois après leur session de formation, chaque groupe se retrouve pour un retour d'expérience faisant le point sur les méthodes utilisées et les enseignements tirés. Cette formation a également conduit à un investis-

sement significatif au profit des enfants, notamment par l'acquisition d'objets thérapeutiques tels que des fidgets** que l'on retrouve dans des kits itinérants, facilitant l'autorégulation, la gestion de l'anxiété ou encore les troubles du comportement. Bien évidemment, ce plan de formation demeure évolutif et s'adapte aux attentes des agents, des enfants et de leurs familles. Cinq ans après l'inauguration du pôle éducation inclusive de la Ville, cette formation illustre la volonté de poursuivre la collaboration avec le PREHJI et de continuer le travail transversal au service des enfants à besoins particuliers. // Propos recueillis par RM

*Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

**Petits objets destinés à être manipulés et permettant de focaliser son attention

Conseil municipal du 27 novembre

Orientations budgétaires et motion contre l'austérité

Mercredi 27 novembre, après avoir observé une minute de silence en hommage au résistant martinérois Bruno Gaume, décédé à l'âge de cent ans, le Conseil municipal a entamé ses travaux. Avec, à l'ordre du jour, le Rapport d'orientations budgétaires présenté par Jérôme Rubes, adjoint aux finances, et l'adoption d'une motion contre l'austérité envers les collectivités.



Le budget 2025 se construit dans un contexte marqué par une inflation toujours élevée, un recours à l'emprunt limité par le niveau important des taux d'intérêt, des tarifs de l'énergie qui continuent de peser lourdement, une solidarité insuffisante de Grenoble-Alpes Métropole et désormais un projet de loi de finances du gouvernement qui entend imposer 10,9 milliards d'euros de coupes budgétaires aux collectivités territoriales.

Des recettes de fonctionnement stables, un soutien réaffirmé

S'agissant des recettes, les dotations restent stables mais ne tiennent pas compte de l'inflation ; les recettes

métropolitaines sont maintenues à un niveau constant mais des transferts sont réalisés, à la charge de la commune. Seule la taxe foncière est en hausse, due à la revalorisation des bases indexée sur l'inflation. Elle représente 51,86 % du budget de fonctionnement. La masse salariale représente 71 % des dépenses de fonctionnement dont le budget est estimé à 62,27 millions d'euros (M€), à corréliser avec le choix fait de longue date d'internaliser un grand nombre de prestations : la collectivité compte plus de 140 métiers. La politique sociale mise en œuvre par le CCAS

est confortée par l'augmentation de 5 % de la subvention versée par la Ville qui atteint 3,29 M€. Elle affiche également son attachement à Mon Ciné avec une subvention en hausse de 2 % et son soutien aux associations en maintenant, comme en 2023, le volume global des aides accordées (1,21 M€).

Investissement : anticiper l'avenir

La commune décide de maintenir un programme pluriannuel d'investissement ambitieux de 27,8 M€ sur trois ans. Ainsi, pour 2025, 12 M€ brut (+4,86 %)

MÉTROPOLE

La Mission locale vient en aide aux jeunes

Le Conseil métropolitain du 8 novembre a validé les budgets confiés à la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères pour deux dispositifs majeurs destinés aux jeunes en difficulté.

Le Pré-Contrat d'engagement jeune et le Fonds d'aides aux jeunes d'urgence (Faju) permettent aux personnes rencontrant des difficultés dans leur insertion sociale et profes-

sionnelle de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'aides financières. Le Faju complète le Fonds d'aide aux jeunes (Faj). Destiné aux adultes âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, il est particu-

lièrement adapté aux situations urgentes nécessitant une forte réactivité.

Une dotation de 20 000 €
Pour l'année 2025, le Faju bénéficiera d'une dotation de





© NP

Délibérations en bref

Quartier durable Paul Bert - Paul Éluard

La Ville de Saint-Martin-d'Hères organise une concertation préalable dans le cadre de la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme inter-communal (PLUi) avec le projet de quartier durable Paul Bert - Paul Éluard. Cette concertation préalable vise à permettre aux habitants, dans la continuité des deux ans de rencontres, de prendre connaissance des modifications qu'il est prévu d'apporter au PLUi ; de donner son avis en amont de la procédure sur les évolutions envisagées, et le cas échéant, de formuler ses observations ou propositions sur ces modifications.

La durée de cette concertation est de trois semaines : du 16 décembre 2024 au 6 janvier 2025 inclus.

Pendant cette période, le dossier de concertation préalable, réalisé en collaboration avec Grenoble-Alpes Métropole, est consultable sur le site Internet de la ville (saintmartindheres.fr/mairie/la-ville/projets-urbains/quartiers-sud/) ; les contributions pourront être déposées à l'adresse mail suivante : quartiers.sud@saintmartindheres.fr

Ce même dossier et un registre seront mis à disposition au format papier en Maison communale (111 avenue Ambroise Croizat), aux horaires habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h). //



Richard Fontanière a intégré le Conseil municipal au sein du groupe SMH Demain en remplacement de Claire Menut, démissionnaire. //

seront consacrés à la construction de l'école élémentaire Paul Langevin (5,5 M€), à l'entretien des bâtiments communaux (3 M€) et à la finalisation de l'Agenda d'accessibilité programmée (300 000 €).

Motion contre l'austérité

Le projet de loi de finances 2025 présenté par le Premier ministre prévoit des mesures visant à faire payer le déficit public aux collectivités territoriales. « Cette décision unilatérale se traduit par une ponction massive sur les

budgets locaux, estimée par les associations d'élus à plus de 10 milliards d'euros. À Saint-Martin-d'Hères, l'impact évalué serait de plus de 2 millions d'euros » précise le texte. Ces ponctions s'inscrivent dans une politique globale d'austérité qui laisse présager l'affaiblissement des services publics locaux, comme il met en péril le soutien au tissu associatif, l'action sur la sécurité et la capacité de la Ville à investir pour la transition écologique. Face à cette situation, le Conseil municipal s'élève contre toute tentative de faire payer la dette publique de l'État aux collectivités ; rejette ce projet de loi

de finances qui menace la capacité des collectivités à assurer leurs missions de service public ; réclame le rétablissement d'une plus grande autonomie fiscale pour les collectivités ; attend une réforme fiscale profonde fondée sur la justice sociale et écologique. //

Prochaine séance

Mercredi 18 décembre à 18 h en Maison communale et en direct sur la chaîne YouTube

En ligne

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur saintmartindheres.fr



© Alice Frances Soulier

20 000 € versée par le Département à la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères. Même si celle-ci ne décide pas seule de l'attribution ou non d'un Faju, c'est à elle qu'incombe l'instruction de la demande. Ce n'est pas le cas du Faj. Par ailleurs, un financement de 5 000 € est alloué au Pré - Contrat d'engagement jeune, une aide financière de 500 € maximum à destination des jeunes qui intègrent le dispositif Engager* piloté par la

Métropole. Il est constitué d'une première aide de 250 € à l'entrée dans le dispositif et d'une deuxième versée au regard de la mobilisation du bénéficiaire et d'éventuels besoins complémentaires. Il ne s'agit pas d'une allocation mensuelle comme l'est le Contrat d'engagement jeune.

Une réponse adaptée

En 2018, en moyenne 50 dossiers de Faj et de Faju étaient traités chaque mois

dans les Missions locales de la métropole. Ce sont plus de 100 dossiers par mois en 2023. Même si les actions de repérage ont elles aussi été renforcées, cette situation permet de confirmer une hausse du nombre de jeunes en difficultés. //

*Ensemble Grenoble-Alpes pour les jeunes en rupture



Des rêves sans limite

« Je veux faire de la musique. Tout le temps. Toute ma vie. » Cali Boulghobra, ou plutôt Calipso, ne manque pas de détermination. Passionnée autant qu'on puisse l'être, elle poursuit un objectif clair : apporter sa contribution à une société qu'elle rêve plus juste et inclusive. Amoureuse des belles paroles, elle ne se refuse jamais les mots durs, ceux qu'elle estime à la hauteur des enjeux. La chanteuse martinénoise vient tout juste de sortir son premier EP*, Miroir, et travaille déjà sur un album.

Cali Boulghobra

Cali a grandi à Saint-Martin-d'Hères, dans un univers rythmé par la musique. À huit ans, elle enregistre ses premières reprises. « J'allais en cachette sur la tablette de mon père pour les poster sur YouTube », se souvient-elle. Autodidacte, elle apprend la guitare et continue de chercher sa voix jusqu'à ses 15 ans. « J'étais en quête de légitimité, alors je me suis inscrite à mon premier concours, organisé par France Bleu Isère. » La jeune chanteuse d'alors l'emporte et plusieurs de ses reprises passent à la radio, ce qui lui ouvrira les portes de ses premières scènes. Après cette expérience, Cali profite du temps suspendu par la pandémie pour se mettre à l'écriture, sans jamais montrer ses textes à qui que ce soit. « C'est dur d'aimer ce qu'on fait... J'ai choisi de parler de ma passion. » Grande admiratrice de Taylor Swift, elle se lance sur les réseaux sociaux en postant des analyses de ses chansons. « Je me fichais du temps que cela prendrait pour trouver un public. Ça devait surtout être authentique. » Le nombre de ses abonnés grandit et Cali comprend le potentiel stratégique de TikTok. « Il ne faut pas oublier que c'est une

industrie. Quand on a plusieurs milliers de personnes qui apprécient notre univers, on a plus de chances de signer avec une maison de disques. » Ce succès croissant lui ouvre une nouvelle porte : l'écriture d'un livre consacré aux chansons de la star américaine. Alors qu'elle prend ses premiers selfies avec des fans lors d'un concert de Taylor, Cali saute le pas et partage ses propres créations.

“ Chanter jusqu'à ce que ça marche ! ”

Rapidement, tout s'accélère. Elle s'associe avec Émilien Manfé, un étudiant passionné par les métiers du son. « On a enregistré avec un canapé en guise de mousse acoustique. » En quelques semaines, l'EP était prêt. Non contente de préparer ces six titres inédits, la chanteuse remporte un nouveau concours. Le 14 octobre dernier, elle joue en première partie d'un concert à gros budget. Une soirée dédiée aux nominés dans la catégorie révélation

francophone des NRJ Music Awards. « Ce fut un électrochoc. J'en suis sortie plus certaine que jamais. C'est ça ma vie ! » La jeune femme s'est toujours montrée extrêmement reconnaissante envers son entourage. « Sans mes amis je n'y aurais pas cru comme maintenant. Je n'aurais pas osé. » Son père, professeur au lycée Pablo Neruda, l'a aussi toujours soutenue, même lorsque la musique a commencé à prendre le pas sur les études. Au printemps prochain, une fois sa licence 3 bouclée, elle ne poursuivra pas en master, mais à Paris. « Pour chanter jusqu'à ce que ça marche. » Après ce premier EP, véritable exutoire qui lui a permis de guérir des mauvais souvenirs du lycée, Calipso souhaite explorer dans son album à venir une direction plus mature : la condition des femmes, la tolérance, l'amour ou encore l'orientation sexuelle. « L'époque des chansons à textes est loin d'être terminée. Les jeunes chanteuses et chanteurs ont aussi des choses à dire, des trucs à revendiquer ! » // RM

*Disque d'une durée plus longue que celle d'un single et plus courte que celle d'un album



© Stéphanie Nelson

Une ville unie contre les violences faites aux femmes

Samedi 23 novembre, l'Espace culturel René Proby a fait salle comble pour la 3^e édition de la soirée dédiée à la mobilisation contre les violences faites aux femmes. Après l'introduction de Mitra Rezaï, conseillère déléguée à l'égalité femmes-hommes, trois comédiens ont restitué, sous la forme d'une pièce de théâtre, les échanges menés par les jeunes lors des ateliers de sensibilisation qui ont précédé la soirée. La maison de quartier Romain Rolland s'est, elle aussi, mobilisée à l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes au travers d'un atelier d'intelligence collective pour détricoter la mécanique sexiste et se projeter dans une société égalitaire. //



© RM



**Se souvenir,
au nom de la
paix**

Lundi 11 novembre, Saint-Martin-d'Hères, le maire, entouré d'élus, du Comité de liaison des anciens combattants de la ville et d'habitants ont commémoré l'armistice de la guerre de 1914-1918.

Revenant sur ce conflit qui fit près de 10 millions de morts, David Queiros a rappelé l'importance d'écouter « la voix de ceux tombés sur les champs de bataille. Se souvenir c'est les respecter et les honorer. C'est défendre la paix à l'heure où les guerres sacrifient des innocents un peu partout dans le monde, laissant des populations exsangues au nom des intérêts particuliers de privilégiés. »

© Stéphanie Nelson



**L'heure bleue
vire au rouge**

L'Union départementale CGT a tenu son 59^e congrès à L'heure bleue.

Trois jours de travail qui interviennent dans un contexte chargé. En Isère, "les Vencorex" sont en grève depuis plus d'un mois.

« Le travail remarquable mené par la CGT met en avant la perspective de 150 000 suppressions d'emploi en France. Ce que nous observons est la conséquence de sept années d'une politique privilégiant les intérêts des grands groupes. Notre municipalité continuera d'être à vos côtés, fidèle à sa tradition d'engagement dans les grands combats sociaux. C'est par la mobilisation collective et la convergence des idées que nous construirons un autre chemin », a dit Michelle Veyret, 1^{re} adjointe, en ouverture.

© RM



**ÉCOLE
MUNICIPALE
DES SPORTS**

1 008 inscrits,

dont :

818

adultes et seniors

190

enfants



**Coup de pouce
pour les devoirs**

Relancée au lendemain des vacances d'automne, l'aide aux devoirs proposée par le service jeunesse et animée par des bénévoles compte déjà un quarantaine de participants, collégiens et lycéens. Les séances ont lieu dans cinq maisons de quartier. Pour s'inscrire : se rendre au pôle jeunesse (5 rue Albert Samain) et adhérer au Passeport jeune (5,50 € à 16,50 € selon le quotient familial) qui ouvre droit à l'ensemble des activités du service jeunesse.

© NP





APRÈS L'ÉCOLE, C'EST "PÉRISCO" !

506
enfants en maternelle
par jour
907
enfants en élémentaire
par jour

Les écoles et accueils de loisirs sont à la recherche d'animateurs et d'Atsem pour des remplacements occasionnels. Possibilité de travailler de 1 à 4 jours par semaine en périscolaire, ainsi que pendant les petites et/ou les grandes vacances en accueil de loisirs. Informations : 04 76 60 73 38 recrutement.animation@saintmartindheres.fr

Dorénavant, la direction santé publique et environnementale est ouverte les lundis, mardis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Le jeudi de 13 h 30 à 19 h, uniquement sur rendez-vous.

Le Fonds de participation des habitants permet de financer un projet collectif, renforçant le lien social et la vie de quartier. Pour bénéficier du fonds, la première étape consiste à se rendre dans une maison de quartier afin de retirer un dossier de demande.

Bien vieillir chez soi

Comment favoriser le bien vieillir à domicile par l'aménagement de son logement ? Telle était la thématique de la conférence proposée par le CCAS, le 13 novembre dernier, en présence notamment de Michelle Veyret, 1^{re} adjointe aux solidarités, des professionnelles du CCAS et d'Aurore Schalck, ergothérapeute. La conférence s'est poursuivie par des échanges avec les personnes âgées, les aidants et les professionnels présents dans la salle.



Un tour de France pour la santé

Plus de 4 300 km pour découvrir ce que les territoires ont à offrir, y compris leurs maisons de santé ! C'est le projet que vient de boucler la famille Fonte. Sylvain Fonte, kinésithérapeute et cogérant du Pôle de santé interprofessionnel (Psip) souhaitait mettre en lumière les initiatives positives découvertes tout au long du trajet. Il a partagé son expérience devant un public venu en nombre lors d'un des Cafés santé organisés tous les jeudis de 14 h à 16 h 30.

Ça y est ! L'ADN a ouvert !

Le tiers-lieu de Neyrpic est accessible au public du mercredi au samedi. Un programme riche et éclectique attend les visiteurs. « Les cours de danse ont déjà commencé, le reste va se mettre en place progressivement dans les prochains jours », raconte Léa Jeddi, membre de l'Afev et coordinatrice du lieu.



La ville vient d'éditer son Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim). Il informe sur les dangers auxquels la commune et ses habitants sont exposés, leurs conséquences, les moyens d'alerte et les comportements à adopter en cas de crise.

Ce dossier revient sur le contenu de cet outil d'information préventive et les mesures mises en œuvre pour anticiper, contenir et réagir efficacement afin de protéger les personnes et les biens. D'autant plus en cette période où le changement climatique influe grandement sur la survenue et l'aggravation des phénomènes naturels. // NP

Document réglementaire, le Dicrim est à la disposition des habitants dans les accueils municipaux et sur le site de la ville : saintmartindheres.fr



m

Anticiper les r!sques majeurs : la prévention en partage

Le 22 juillet dernier, notre planète a connu sa journée la plus chaude jamais enregistrée, avec une moyenne de 17,15°C. Depuis une quinzaine d'années, un consensus scientifique clair a établi le lien entre activités humaines et dérèglement climatique. Les émissions massives de divers gaz à effet de serre sont à l'origine du réchauffement global, lui-même source de nombreuses perturbations. Parmi celles-ci, les chercheurs membres du Giec observent dans leur sixième rapport une augmentation drastique de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques majeurs. Ce qui était autrefois exceptionnel est en train de devenir la norme. Même constat chez l'Organisation météorologique mondiale, une institution affiliée à l'ONU, selon laquelle leur nombre a été multiplié par cinq au cours des 50 dernières années avec à la clé, des conséquences humaines et matérielles désastreuses. Les canicules et vagues de froid atteignent de nouveaux records, les rivières se changent en torrents dévastateurs, des forêts s'embrasent et des tempêtes violentes ravagent

“ **Un risque majeur est un événement le plus souvent imprévu, d'origine naturelle ou technologique, qui entraîne des conséquences importantes sur les personnes, les biens et l'environnement.** ”

des régions entières. Ces catastrophes sont souvent qualifiées de “naturelles”. Pourtant, leur capacité destructrice est bel et bien influencée par le réchauffement de l'atmosphère, des océans et des terres. Ces bouleversements amplifient les risques pour nos sociétés, impactant des secteurs essentiels comme l'agriculture, les ressources en eau, les forêts et la santé. S'agissant des inondations, près de 23 000 communes, dont Saint-Martin-d'Hères, sont déclarées à risque, soit environ 64 % du territoire national. L'Isère figure parmi les quatre zones les plus exposées du pays. Afin de pallier ces risques et limiter leurs conséquences au maximum, comme les travaux réalisés par exemple le long de l'Isère, la Ville s'est dotée d'un Plan communal de sauvegarde (PCS) et vient de rééditer son Dicrim*. Il n'en demeure pas moins que l'efficacité des dispositions mises en œuvre ne peut être garantie que si chaque citoyen adopte un comportement adéquat. C'est pourquoi informer les habitants est un enjeu crucial face aux défis à venir. // RM

*Document d'information communal sur les risques majeurs

Les moyens d'alerte

FR-Alert



Automate d'appel



Porte-à-porte



Facebook de la ville



Ensemble mobile d'alerte



Sirène



Inondations et risques météorologiques



Le Sonnant d'Uriage, RD 524, Gières.

En dix ans, la survenue de catastrophes naturelles liées au dérèglement climatique a été multipliée par vingt. Ces phénomènes démontrent qu'il faut se tenir prêt. Il importe aussi, et surtout, de prendre les devants pour limiter au maximum leur impact sur les territoires.

Le risque d'inondation est celui auquel Saint-Martin-d'Hères est le plus exposé. L'an dernier, trois épisodes sont survenus en un peu moins de trois mois. Le 20 octobre, une crue significative du Sonnant d'Uriage conduit Gières à déclencher son Plan communal de sauvegarde et met la Ville en alerte. Le 12 décembre, la Ville est à nouveau en état d'alerte suite à une crue importante de l'Isère.

CONTENIR L'ISÈRE

Les 14 et 15 novembre, le Symbhi* alerte les communes d'une crue historique de l'Isère. Saint-Martin-d'Hères prend un arrêté de fermeture des digues, met en place une surveillance des embâcles avec ronde d'agents communaux et communique auprès des habitants via son site Internet. Le projet Isère Amont, mis en œuvre par le Symbhi (voir p. 21) et conçu pour protéger le territoire contre les inondations et redonner de la place à la rivière, a joué un rôle crucial lors de cette crue. Grâce aux 16 champs d'inondations contrôlées (presque 10 fois le lac de Paladru), aux digues renforcées et aux stations de pompage, l'Isère a été maîtrisée, évitant ainsi des débordements. Ce projet ambitieux a nécessité un investis-

sement de plus de dix ans, un budget de 135 millions d'euros, concerne 29 communes, dont Saint-Martin-d'Hères et 300 000 habitants.

L'IMPÉTUEUSE RIVIÈRE SONNANT D'URIAGE

Concernant la prévention des crues du Sonnant d'Uriage – le premier risque auquel Saint-Martin-d'Hères et les habitants sont exposés – un système de vidéosurveillance a été installé en février 2023. Ces deux stations permettent de visualiser en temps réel la hauteur d'eau et des seuils d'alerte. 900 000 euros HT ont également été investis par la Métropole dans le cadre de sa compétence Gémapi (Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations) pour diminuer le risque d'inondation. Les travaux ont concerné la rehausse de la digue, la réhabilitation de l'ouvrage de vidange, la création d'un déversoir et d'un bassin de dissipation pour évacuer l'eau lorsque la plage est pleine, et ainsi éviter l'usure de l'ouvrage. Plus en amont, dans la Combe de Gières, un piège à embâcles a été construit. Il diminue le risque d'engrèvement de l'ouvrage de vidange en stoppant les branches, troncs ou coulées de boue lors de crues torrentielles. // NP

RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES

Canicule

En août de 2023, le préfet a placé le département en vigilance canicule rouge. C'était une première ! Ce niveau d'alerte correspond à une canicule extrême, exceptionnelle par sa durée, son intensité et présente de forts

impacts sanitaires et sociétaux (sécheresse, approvisionnement en eau potable, aménagement ou arrêts de certaines activités...). Quand la chaleur s'installe, il est important de faire attention aux nourrissons et aux personnes de plus de 65 ans

particulièrement exposés aux risques de déshydratation. Un registre nominatif d'inscription volontaire est ouvert au CCAS afin que les personnes âgées à domicile, seules durant l'été, puissent bénéficier d'une attention particulière.

Vents violents, orages, grand froid, pluies intenses, le même système s'applique : **vert** : pas de vigilance particulière ; **jaune** : soyez attentif ; **orange** : soyez très vigilant ; **rouge** : vigilance absolue.

Pour s'informer et connaître les recommandations à appliquer : vigilance.meteofrance.fr

Les comportements à adopter

CONSIGNES GÉNÉRALES



• Radio : 98.2 ou 102.8



• Ne pas aller chercher les enfants à l'école



• Ne pas téléphoner



• Ne pas prendre l'ascenseur ni sa voiture

RISQUES NATURELS

Inondation

- Monter dans les étages
- Fermer portes et fenêtres
- Surélever ses biens
- Boucher les arrivées d'eau
- Couper gaz et électricité
- Ne pas s'engager sur une route inondée



Glissement de terrain

- S'éloigner de la zone à risque
- Sortir des bâtiments endommagés



Séisme

- S'abriter sous un meuble solide
- S'éloigner des bâtiments ou de tout ce qui peut tomber



Séismes et risques technologiques

Outre les inondations et autres événements liés à des précipitations de grande ampleur, Saint-Martin-d'Hères est exposée à d'autres risques naturels et technologiques qu'il est essentiel de connaître pour mieux comprendre leur impact.



© Shutterstock

L'agglomération grenobloise est située dans une zone de sismicité moyenne, encadrée par les massifs de Belledonne, de la Chartreuse et du Vercors, et dont le sol est constitué d'alluvions amplifiant les ondes sismiques en cas de tremblement de terre. Depuis 1356, dix séismes d'une magnitude 5 ou plus ont été recensés dans la région, le dernier en 1962 avec une puissance de 5,49. Si ces phénomènes naturels restent rares, leur imprévisibilité impose la vigilance. La solidité des infrastructures est le principal levier de sécurité. Depuis 2011, toutes les constructions doivent respecter les normes parasismiques en vigueur, limitant considérablement les risques de dommages.

RUPTURE DE BARRAGE

Quatre barrages pourraient affecter la ville. Celui du lac Monteynard, du Sautet, de Grand'Maison et de Notre-Dame-de-Commiers. Parmi eux, l'ouvrage du Monteynard, sur le Drac, est le plus conséquent. Il peut retenir jusqu'à 275 millions de mètres cubes d'eau. Bien qu'une rupture totale soit très peu probable, les hypothèses envisagent une onde de submersion de cinq mètres atteignant la commune en une heure. Ces infrastructures sont surveillées en permanence grâce à des inspections régulières et des dis-

positifs d'alerte. Si des signes avant-coureurs devaient survenir, tels que des fissures, une évacuation préventive serait déclenchée.

ACCIDENT INDUSTRIEL

La commune se trouve dans le périmètre à risque de deux installations industrielles majeures à Jarrie et à Pont-de-Claix. Ces sites peuvent être à l'origine d'incendies, d'explosions ou de nuages toxiques, avec des impacts sur la population et l'environnement. Un Plan particulier d'intervention (PPI) encadre les mesures à prendre en cas de crise, tandis que des

exercices de simulation réguliers garantissent la réactivité des secours. Les habitants peuvent consulter le site bonsreflexes.com pour s'informer sur les actions à suivre en cas d'accident.

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Les matières dangereuses transitent par Saint-Martin-d'Hères par la route, notamment sur la rocade sud ; par le rail, via la ligne Grenoble-Chambéry ; et par une canalisation enterrée de la Société des pipelines Méditerranée Rhône (SPMR) qui traverse la commune du sud-ouest au nord-est et transporte des hydrocarbures. Ces flux sont encadrés par des normes garantissant la sécurité des personnes et des biens. Les chauffeurs suivent des formations spécifiques, et les citernes sont dotées de dispositifs renforcés. La canalisation SPMR bénéficie quant à elle d'un contrôle permanent avec des équipements de détection de fuites. Ces mesures réduisent les risques d'incident tout en assurant une gestion rapide en cas de problème. // RM

RISQUES TECHNOLOGIQUES

Transport de matières dangereuses

- Protéger les lieux pour éviter le suraccident
- Donner l'alerte
- Supprimer tout point chaud
- Ne pas entrer en contact avec le produit
- Quitter la zone



Accident industriel

- Donner l'alerte
- Ne pas déplacer les victimes (sauf incendie)
- Nuage toxique : fuir selon un axe perpendiculaire au vent



Plan communal de sauvegarde

Anticiper, organiser, protéger



Le PCS, activé le 3 octobre 2023 lors d'un exercice simulant la crue du Sonnant d'Uriage.

La commune doit se prémunir contre les risques naturels et technologiques. Pour assurer la protection du territoire et de la population, la ville est dans l'obligation de se doter d'un Plan communal de sauvegarde (PCS). Il permet d'organiser la réponse communale à une situation de crise.

Le PCS regroupe l'ensemble des documents et outils permettant d'anticiper et de s'organiser afin de protéger la population en cas de survenance d'une catastrophe majeure, d'un phénomène climatique ou de tout autre événement de sécurité civile. Déclenché à l'initiative du maire, qui en est le directeur des opérations de secours, le PCS vise à assurer, dans les meilleures conditions possibles, la communication de crise, la mise en sécurité d'un quartier, de la commune, l'évacuation des habitants sinistrés, leur hébergement et ravitaillement, le nettoyage après un sinistre..., en prévoyant, dans l'urgence, et avec le plus de précisions possibles, une répartition des tâches entre les différents acteurs.

S'ENTRAÎNER POUR ÊTRE PRÊTS

La Ville organise à un rythme régulier des exercices afin de s'entraîner et coordonner l'action des intervenants. Ainsi, par exemple, le 3 octobre 2023, un exercice simulait la crue du Sonnant d'Uriage. Saint-Martin-d'Hères, Gières, Grenoble-Alpes Métropole, la préfecture, les pompiers et les polices nationale et municipale étaient mobilisés. L'exercice a démontré

une bonne articulation entre tous les acteurs impliqués et la mobilisation d'outils précis et efficaces dont dispose la collectivité. Il a aussi permis de tester la réactivité, d'éprouver les moyens engagés entre les différents décideurs en termes de stratégie opérationnelle.

LE PCS A DÉJÀ ÉTÉ DÉCLENCHÉ

La crise du Covid est encore dans toutes les têtes. Le 17 mars 2020, quand le confinement de la population était décrété par le Président, la Ville a immédiatement activé son PCS. Un plan de continuité des activités était alors mis en place, ainsi qu'une organisation de crise avec une cellule décisionnelle, la tenue d'une main courante pour le suivi des actions communales et la mobilisation des agents pendant la première vague. La Ville et son CCAS se mettent également en ordre de marche quand la canicule sévit (appel des personnes âgées inscrites sur le registre dédié, orientation vers les lieux climatisés...). Et cet été, la réaction a été immédiate quand une importante fuite d'eau s'est déclarée rue Émile Zola pour distribuer des bouteilles d'eau et s'assurer que les travaux soient réalisés au plus vite. // NP

Saïd Boudjema



conseiller délégué
aux risques
majeurs

« Le risque le plus probable à Saint-Martin-d'Hères c'est le Sonnant, ou plus précisément une crue centennale de cette rivière descendant du massif de Belledonne. On peut également citer le secteur du Murier qui, en cas de très forte pluie, pourrait être sujet à des glissements de terrain. Le dérèglement climatique joue un rôle majeur dans ce type de risques, comme on a pu le constater en France, avec le Pas-de-Calais et l'Ardèche notamment, ou encore en Espagne, à Valence, où le bilan est dramatique. Parallèlement, la diminution des moyens alloués aux services publics affecte directement la capacité de réaction des communes concernées. Je ne peux que m'inquiéter face aux moyens financiers insuffisants qui nous sont accordés. Le gouvernement Barnier – non content de prendre des mesures contre-productives telles que l'anéantissement du fret ferroviaire – prévoit la suppression de 100 000 emplois de fonctionnaires, avec des répercussions sur tous les aspects de la vie des communes et des services publics. Les ressources dédiées à la prévention représentent pourtant un investissement crucial pour sauver des vies et des biens. En mettant ce constat en parallèle avec celui du Giec, qui nous alerte sur le réchauffement planétaire de 3 à 4°C d'ici la fin du siècle, on comprend l'importance de se préparer. C'est ce que nous avons fait à l'automne 2023, lors d'un exercice mené conjointement avec la ville de Gières, le Sdis, la préfecture et Grenoble-Alpes Métropole. En simulant une crue du Sonnant, cet exercice a permis de renforcer la coordination et la réactivité des différentes parties afin de réduire les conséquences autant que possible. À cela s'ajoute la formation régulière des services municipaux pour garantir que chacun soit prêt à agir. La dernière session de formation a eu lieu le 19 novembre dernier. » // Propos recueillis par RM

État de catastrophe naturelle, comment ça marche ?

- Informer son assurance dans les 5 jours
- Se déclarer en mairie afin d'être recensé.
- Le maire formule la demande de reconnaissance au préfet qui transmet à son tour l'ensemble des demandes au ministère de l'Intérieur.
- Une commission interministérielle émet un avis.
- 3 à 6 mois après la demande, si l'état de catastrophe naturelle est avéré, un arrêté est publié au Journal officiel.
- Les sinistrés ont alors 10 jours pour se rapprocher de leur assureur.

DANIEL VERDEIL

Directeur délégué du Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (Symbhi)

Prévention des crues et inondations, interventions en cas de crises, gestion des ouvrages, préservation des milieux aquatiques, adaptation au changement climatique : cette ressource précieuse qu'est l'eau est au cœur de l'action du Symbhi. Daniel Verdeil nous explique.

Prévenir les crues et les inondations : une priorité !



Qu'est-ce que le Symbhi et comment est-il né ?

Créé en 2004, le Symbhi est issu de la volonté d'élus de 10 intercommunalités et du Département de l'Isère de s'organiser de manière mutualisée et concertée pour mettre en commun leurs moyens sur l'Isère et ses affluents. Au vu des enjeux majeurs liés à la gestion de l'eau et à la suite des crues catastrophiques subies en France dans les années 2010, le Parlement a créé, en 2014, une compétence intercommunale obligatoire : la Gemapi*. La gestion des rivières nécessite cependant d'être organisée à l'échelle des bassins versants, qui dépassent les périmètres des intercommunalités, et exige des moyens humains et techniques. Le Symbhi couvre un territoire de 5 000 km², comprenant les principaux bassins versants de l'Isère. Grenoble-Alpes Métropole a pour sa part gardé la gestion des petits cours d'eau car il sont très insérés dans le milieu urbain.

Quels sont ses domaines de compétences ?

Elles incluent la prévention des inondations, la restauration écologique des rivières et des zones humides, l'usage durable des ressources en eau en tenant compte des besoins des milieux naturels. Nous sommes chargés également de la gestion et de l'entretien des digues et autres ouvrages de protection contre les crues. L'entretien de la végétation située le long des rivières est à la charge des propriétaires riverains. Le Symbhi ou Grenoble-Alpes Métropole ne se substituent aux propriétaires défaillants qu'en cas d'intérêt général avéré.

Comment le Symbhi agit-il en matière de prévention ?

La prévention des crues et des inondations est au cœur de nos actions. Nous menons de nombreux projets, comme Isère Amont, protégeant l'agglomération grenobloise et le Grésivaudan des inondations, et qui s'est étendu sur 12 ans. Nous réalisons des travaux d'aménagement des berges et des lits de rivières pour améliorer l'écoulement ou permettre aux cours d'eau de s'étaler en zone agricole et naturelle afin de réduire les risques d'inondation en milieu urbanisé. Nous travaillons aussi à mettre en place un système d'avertissement des crues ; formons les communes à la gestion de crise ; sensibilisons les citoyens au risque par des expositions ou des spectacles, par exemple. Entre la prévention des crues et la gestion des milieux aquatiques, nous réalisons une quinzaine de millions d'euros d'investissement chaque année.

Quel est son rôle en cas de crue ?

Nous sommes organisés en astreinte et prêts à intervenir. En cas de crue, nos agents se mobilisent rapidement et se rendent sur le terrain pour surveiller les ouvrages de protection, évaluer la situation et coordonner les actions nécessaires. Nous mobilisons des entreprises de travaux et œuvrons en étroite collaboration avec les communes, la Métropole, et les services de secours, la Préfecture, etc.

Comment le Symbhi s'organise-t-il face au changement climatique ?

Le changement climatique est une préoccupation majeure : cette année, nous

avons dû intervenir en urgence dans l'Oisans sur le Vénéon et sur de nombreux affluents de l'Isère dans le Voironnais et le Sud-Grésivaudan pour 1,5 M€ de travaux post-crue. L'augmentation de la fréquence des événements extrêmes est sans aucun doute liée au changement climatique. Nous avons donc un plan d'investissement de 140 M€ jusqu'en 2029 pour adapter notre territoire à ces phénomènes. Ce dernier, pourtant très riche en ressources en eau, commence à être impacté par la raréfaction de la ressource lors de certains étés. C'est pourquoi nous allons rencontrer les usagers de l'eau que sont les collectivités, les industries, les agriculteurs, les associations environnementalistes, la commission locale de l'eau, etc. et engager avec eux une réflexion pour tendre vers une gestion quantitative durable de la ressource en eau sur le Grésivaudan.

Le Symbhi prévoit de déménager son siège...

Oui ! Et nous sommes très enthousiastes à l'idée d'emménager à Saint-Martin-d'Hères, fin 2025. Ce bâtiment, en cours de construction rue Diderot, est destiné à accueillir les services du Symbhi, du futur Établissement public territorial de bassin qui coordonnera tous les acteurs sur le grand bassin de l'Isère, ainsi que de l'association France digues. Le dernier niveau accueillera l'Institut des risques majeurs (IRMa), venant créer un véritable pôle "Grand cycle de l'eau". // Propos recueillis par NP

**Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*

Si vous voulez bien passer à table ?

Une comédie au service de l'art culinaire



© Pascale Cholette

Mise en scène par Grégory Faive et interprétée par la compagnie Le chat du désert, la comédie *Si vous voulez bien passer à table ?* passera par L'heure bleue le 16 janvier. Inspirée de recettes traditionnelles et du vocabulaire gastronomique, cette création réveille en chacun de nous nos souvenirs culinaires. Des animations s'associeront autour de ce spectacle.

Créée à la MC2 en 2023, *Si vous voulez bien passer à table ?* plonge le spectateur dans une succession de petites scènes : une brigade de cui-

sine en pleine effervescence, un repas privé entre amis ou à la terrasse d'un restaurant... À chaque tableau, les personnages diffèrent mais tous ont une mission commune : réaliser ou partager un repas, malgré leurs différences ou leurs divergences. Les goûts, les odeurs sont évoqués avec un vocabulaire culinaire d'une grande précision. Les gestes des comédiens s'inspirent des professionnels de la restauration... Tout est étudié pour donner l'impression au spectateur de vivre un repas, pour qu'il se remémore des souvenirs d'enfance autour d'un plat particulier.

Un spectacle qui puise dans la musique, la littérature et le cinéma

Dans cette comédie au service de l'art culinaire et non

dénuée d'humour, l'élément sonore a son importance. Les comédiens utilisent les casseroles comme instruments percussifs, dans un maelström de bruits si particuliers au monde de la cuisine. Entre chaque changement de décor, la musique de Vladimir Cosma, bande originale du film *L'Aïe ou la Cuisse*, ajoute à cette comédie un côté immersif.

Grégory Faive, lui-même issu d'une famille de restaurateurs, a puisé dans la littérature et le cinéma pour interroger le public sur ce qui détermine la convivialité d'un repas, ce qui nous unit autour de la table.

Autour du spectacle

Pour prolonger le plaisir, la sélection du Prix des lecteurs, organisée chaque

année par la médiathèque, inclue parmi sa sélection un ouvrage consacré à l'art culinaire. Les lecteurs pourront débattre et échanger sur ce thème. 40 places leur seront réservées pour assister au spectacle. Des ateliers d'écriture (complets) seront animés par Grégory Faive à la bibliothèque Paul Langevin les 7 et 16 janvier de 18 h à 20 h. Chacun pourra évoquer ses propres souvenirs culinaires pour en réaliser une trace écrite. Et mardi 14 janvier, dès 18 h, se tiendra à l'Espace culturel René Proby, un atelier montage de ballet culinaire, lui aussi animé par le metteur en scène. Armés, de fouets, fourchettes, couteaux, assiettes ou autres ustensiles, les participants pourront composer leur propre chorégraphie musicale et théâtrale. // cc



Grégory Faive, metteur en scène

« Il existe un lien entre un cuisinier et un comédien. Tous deux ne cessent de répéter pour obtenir l'alchimie parfaite. Dans cette comédie, la cuisine évoque surtout la notion de "faire ensemble", l'importance de composer avec ses différences pour créer quelque chose d'unique. À l'issue de la pièce, des restaurateurs eux-mêmes m'avaient confié que l'évocation de certains plats, par des mots bien choisis, leur avait permis de ressentir les goûts et les odeurs. Au-delà du rire, ce spectacle cherche aussi à réveiller des souvenirs. » //

Prendre sa plume pour réinventer le conte

À l'occasion des Nuits de la lecture, le réseau des bibliothèques et la compagnie Ad Chorum organisent, jusqu'au 3 janvier, un concours d'écriture sur le thème "Réinvente ton conte". La remise des prix se déroulera le 25 janvier. De nombreuses surprises attendent les lauréats.

Concours d'écriture "Réinvente ton conte" Nuits de la lecture 2025



Cette année, les 9^e Nuits de la lecture proposent au réseau national des bibliothèques d'illustrer le thème des patrimoines par le biais d'ateliers et de lectures sous toutes ses formes. Les bibliothécaires des secteurs adulte et jeunesse se sont emparées du sujet en privilégiant le patrimoine oral, en particulier l'univers du conte.

Le principe ? Un événement participatif, gratuit et ouvert à tous les habitants, dépassant le cadre scolaire. C'est pour cette raison que le choix s'est arrêté sur

un concours d'écriture ; chaque candidat étant invité à s'inspirer des contes traditionnels ou contemporains pour en faire un récit bien à lui, une histoire inclusive originale et passionnante. Trois catégories sont prévues : "Enfants" (jusqu'au CM2) invités à écrire un texte de 2 pages maximum ; "Collège" (jusqu'à 3 pages, entre 5 000 et 7 000 signes) ; "Lycéens et adultes" (jusqu'à 4 pages, entre 7 500 et 10 000 signes).

Les lauréats de chaque catégorie auront le privilège d'entendre leur texte à

l'antenne de Green radio et New's FM. Mais bien d'autres surprises sont au programme (voir Agenda). En attendant, à vos plumes ! // cc

>> Règlement du concours sur biblio.sitpi.fr

>> Textes à envoyer en format pdf à mediatheque-langevin@saintmartindheres.fr avant le 3 janvier inclus avec la mention Concours d'écriture "Réinvente ton conte".
>> Autorisation parentale obligatoire pour les candidats de moins de 18 ans.

La poésie toujours à l'honneur avec le festival Gratte-Monde

Les 29 et 30 novembre, artistes, poètes et poétesses ont animé, à l'Espace culturel René Proby, le 28^e festival de poésie Gratte-Monde, organisé par la Maison de la poésie Rhône-Alpes.

Cette édition mettait en lumière les poétesses de la collection Bacchanales « Elles, 43 voix de femmes », les poètes du collectif Voix ainsi que l'œuvre du poète et écrivain Michel Seuphor. Pendant deux jours, un salon du livre présentait les maisons d'édition et librairies spécialisées, ainsi qu'une exposition des œuvres de la plasticienne Nathalie Tacheau. Des temps de lecture, des ateliers de création, des tables rondes sur la singularité des voix féminines dans la poésie, des débats avec les scolaires permettaient aux néophytes de découvrir différents aspects de cet art qui nous étonne et nous dépayse.

De nombreux spectacles et performances ont animé l'Espace culturel René Proby, combinant avec subtilité art oratoire, théâtre et musique. Parmi ces performances, la *Samala de Troumoutoune*, par la compagnie la Marmite, posait un regard décalé sur les mots de Michel Seuphor. // cc



© Stéphanie Nelson

Le handball martinérois au meilleur de sa forme !

Une équipe masculine en nationale 1, une équipe féminine senior en nationale 3, et des ambitions. La saison 2024-2025 démarre bien pour le Grenoble SMH Métropole Isère handball.

Avec cinq matchs gagnés et deux défaites, l'équipe masculine garde la deuxième place de sa poule en nationale 1. Même s'il reste vingt-deux matchs à jouer, leur nouvel entraîneur Nebojsa Loncarevic – qui a remplacé Fabien David en août dernier – se dit confiant. En effet, cette équipe de quatre professionnels et treize amateurs confirmés a accueilli trois nouveaux membres, permettant de la rajeunir tout en gardant certains joueurs expérimentés.

De nouvelles ambitions pour les handballeuses ?

L'équipe féminine Les Alpes Grenoble Métropole réunit sous forme d'entente les joueuses martinéroises et celles du Handball club Échirolles-Eybens (HC2E). Avec six victoires pour une défaite en début de saison, cette formation de dix-huit joueuses garde la première place ex æquo de sa poule en nationale 3. Pour leur entraîneur, Toufik Malek,

« la dernière victoire contre le club de Valdeleysse a motivé les troupes. D'autant plus que l'équipe s'est elle aussi rajeunie, avec une moyenne d'âge de 21 ans. Nous visons le maintien en nationale 3, certes, mais pourquoi pas, des ambitions en nationale 2 ! »

Un pôle d'apprentissage

Le handball martinérois, c'est aussi un pôle d'apprentissage permettant de suivre à la

lettre sa devise "Grandir ensemble". Un cours de baby-hand est ouvert le samedi matin, réunissant une dizaine d'enfants de 3 à 6 ans. Pour les plus de 6 ans, deux entraînements, les mercredis après-midi et samedis matin, rassemblent sur le terrain vingt-cinq petits Martinérois. // cc

>> Plus d'informations sur gsmh-handball.fr

UNE VIE DÉVOUÉE AU HANDBALL

« C'est dans sa Serbie natale que Nebojsa Loncarevic s'initie au handball, dès l'âge de dix ans, au sein du club Partisans de Belgrade dans lequel il évoluera en tant que professionnel. Arrivé en France en 2001, il découvre un handball en pleine effervescence, galvanisé par les victoires de l'équipe de France des années 1990. « Je suis arrivé dans un pays où ce sport commençait à susciter de nombreuses vocations. Où les demandes d'adhésions affluaient dans les clubs. » Joueur pro à Valence, en 2007, il décide de devenir entraîneur et obtient, l'année suivante, son diplôme d'État pour exercer au

sein de la fédération. Il commence par coacher les équipes nationale 1 et Espoir au centre de formation de Valence. Il entraînera plus tard l'équipe Senior de Cournon d'Auvergne avant de rejoindre la masculine nationale 3 de Carcassonne en 2022. À 54 ans, il entraîne depuis août dernier l'équipe fanion du Grenoble SMH Métropole Isère avec comme objectif d'harmoniser différentes générations de joueurs pour le maintien en nationale 1 ! // cc



Portrait
Nebojsa Loncarevic



© Karine Valentin

Avec Som Do Gunga, la capoeira est ouverte à tous !

Créée en 2020 à Saint-Martin-d'Hères par Maestrando Bananeira, l'association Som Do Gunga réunit désormais 150 capoeiristes de 3 à 68 ans !



Séance pour les enfants le mardi soir.

L'association propose, à la maison de quartier Louis Aragon, un cours pour les femmes le lundi soir à partir de 18 h 15. Graduada Argila invite les participantes à reprendre une activité physique « *tout en douceur* », leur apprenant les déplacements élémentaires de cet art martial. Un deuxième cours se tient le mardi soir, à 18 h 30, à destination des enfants, dès 3 ans.

Maestrando Bananeira, ainsi que 7 élèves confirmés, dispense également des séances sur différents sites de l'agglomération (Vif, Gières, Theys, Grenoble, Pont-de-Claix et Barraux). Chaque

membre, avec un seule adhésion, peut librement y assister, selon ses disponibilités et son niveau d'apprentissage.

Depuis sa création, Som Do Gunga a fait de nombreuses démonstrations de cet art aérien lors d'événements comme Parc en Fête ! ou le Forum des pratiques sportives organisé en septembre dernier par l'Office municipal du sport. Chaque année, l'association organise la "bati-

zado", sorte de baptême permettant d'intégrer de nouveaux membres ou faire passer les niveaux supérieurs. Et, en juin 2025, une rencontre (au Pont-de-Claix) réunira près de 250 capoeiristes des différents clubs de l'agglomération. // cc

>> [Plus d'informations sur capoeira-sdg.org](http://plus.d'informations-sur-capoeira-sdg.org)

Une palette de loisirs pour les seniors



Le yoga est l'une des activités sportives proposées par l'association.

L'association Altitude sport et détente, initiée en 1986 par Yves Denux, son actuel président, propose un vaste choix de loisirs pour ses 192 adhérents.

De "l'altitude", tout d'abord, avec les nombreuses escapades en montagne. Cette année, les adhérents ont pu profiter d'une trentaine de sorties pédestres, hiver comme été, dans les montagnes grenobloises, à l'Alpe d'Huez, en Savoie et sur la Côte d'Azur. Chaque

vendredi, trois accompagnateurs diplômés encadrent ces randonnées. Pour 2025, l'association prévoit une croisière en Andalousie, de Séville à Grenade, au fil du Guadalquivir.

Côté "sport", l'activité stretching à la maison de

quartier Paul Bert fait le plein de participants avec deux cours tous les lundis de 16 h à 18 h. Encadrées par Pascal, les séances de yoga du jeudi soir, à partir de 16 h 15, remportent également un certain succès. De même que les cours de Qi Gong dispensés à la salle Croix-Rouge les mardis de 17 h à 19 h.

Enfin, chaque mercredi et samedi, à partir de 14 h, au gymnase Auguste Delaune, siège de l'association affiliée à l'Office municipal du sport, place à la "détente" avec les après-midi jeux de société. Selon son président, la belote coïncée semble être devenue le jeu de prédilection de tous les participants. // cc

>> [Pour connaître le programme des prochains événements : http://asdsmh.wordpress.com](http://pour-connaître-le-programme-des-prochains-evénements-http://asdsmh.wordpress.com)

LE THÉÂTRE DE L'ASPHODÈLE présente *L'image de neige* : deux comédiens, une flûtiste et des contes du monde entier. Les 20 et 21 déc. à 19 h ; 22 et 23 déc. à 17 h, au Centre culturel (33 av. A Croizat). Infos : 04 76 15 33 57.

Conférence Poésie américaine, par la **MAISON DE LA POÉSIE RHÔNE-ALPES**, jeudi 19 décembre de 18 h 30 à 20 h, 33 av. Ambroise Croizat. 10 € ; inscription : maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

Le 15 novembre, **SOFIANE BELKESIR DE L'ESSM FORCE ATHLÉTIQUE** a remporté l'argent aux championnats du monde avec un total de 1 095 kg. Il se qualifie pour les Jeux mondiaux prévus en Chine à l'été 2025.

Au bonheur des petits loups et des grands loups

Même pas peur !

En novembre, les médiathèques ont exploré l'univers fascinant du plus littéraire des prédateurs : le loup ! Petits et grands ont partagé des moments captivants à travers une riche programmation mêlant ateliers créatifs, théâtre, spectacles, conférence et projection. // RM



1.

1. À "André Malraux", les spectateurs étaient captivés devant Être le loup, une œuvre de Bettina Wegenast, magnifiquement interprétée par la compagnie AJT. Un moment de poésie et de réflexion enchanteur.

2. Pour fabriquer son déguisement : de la peinture, des assiettes en carton et une bonne dose de créativité ! Ajoutez-y des rires d'enfants et des histoires de loups captivantes, bien sûr !



2.



3.

3. L'association Folije, experte dans l'art de transformer le livre en un véritable catalogue d'activités, a su par faire l'ambiance avec ses animations et captiver un public venu en nombre à la médiathèque Gabriel Péri.



4.

4. Jean-Michel Bertrand, photographe, cinéaste animalier et réalisateur, était à la médiathèque Paul Langevin pour parler de la relation entre l'homme et les loups. Auteur de films tels que Marche avec les loups (2019), il a partagé son analyse de la façon dont le prédateur doit retrouver sa place. Ses films sont disponibles à la médiathèque.

5. Le vendredi 29 novembre, les musiciens et choristes, élèves du conservatoire Erik Satie, ont investi la médiathèque le temps d'un concert intitulé : Sur la piste des loups.

5.



6. Cette représentation était inspirée du livre de Baptiste Morizot, *Manières d'être vivant*, qui questionne le rapport que l'homme entretient avec la nature. « Peut-on apprendre à se sentir vivants, à s'aimer comme vivants ? »

7. Au bonheur des petits loups et des grands loups, c'est aussi des moments de partage entre enfants et adolescents. Des élèves du collège Henri Wallon ont lu des histoires aux écoliers de la maternelle Paul Langevin.

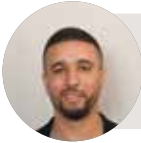
6.



7.



Photos © Stéphanie Nelson



Abdelhalim Benlakhlef
Communistes et apparentés
abdelhalim.benlakhlef@saintmartindheres.fr

La jeunesse rayonne à Saint-Martin-d'Hères

Une des questions que l'on peut se poser aujourd'hui est pourquoi l'on stigmatise toujours les jeunes ? À Saint-Martin-d'Hères, nous avons la chance d'avoir une équipe municipale et des techniciens qui travaillent pour l'épanouissement et le devenir de la relève martinéroise. Nous avons surtout le bonheur d'avoir une jeunesse volontaire et engagée de différentes façons à travers des associations qu'elles soient sportives, culturelles ou autres. Les établissements scolaires, avec qui la ville entretient de très bonnes relations, jouent également un rôle important dans leur devenir. Cette jeunesse n'hésite pas à exprimer ses idées et à nous solliciter pour trouver réponse à leurs problématiques et les différents acteurs dont regorge la ville sont présents à leurs côtés pour y répondre. Le présent et le futur est là, à nous de leur montrer qu'ils ont une place à part entière et qu'ils ont un réel rôle à jouer. Vu le climat général anxiogène régnant en France et dans le monde, il est nécessaire qu'ils soient sensibilisés sur les enjeux pour l'avenir afin de mieux les appréhender et y faire face. Je n'ai aucun doute qu'à Saint-Martin-d'Hères nous faisons et continuerons à faire tout notre possible pour les armer mentalement et intellectuellement afin de leur montrer que tout est possible et qu'il n'existe pas de barrière. Je citerai Corneille pour finir : « La valeur n'attend point le nombre des années. »



Jean Cupani
Socialiste
jean.cupani@saintmartindheres.fr

Décembre 2024

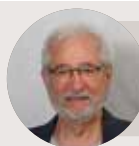
Noël approche avec, pour les enfants, le souci de savoir ce qu'ils vont commander au père Noël et, pour les parents, celui de savoir ce qu'ils pourront leur offrir avec un niveau de vie et un pouvoir d'achat qui ne cessent de régresser et des fins de mois de plus en plus difficiles. Comme chaque année à Saint-Martin-d'Hères, auront lieu, entre autres festivités, le repas de fin d'année à l'heure bleue ou la distribution de colis pour les anciens ; le marché de Noël avec ses différents espaces et son village ; les visites des illuminations ; sans oublier les descentes du père Noël tant attendues. Côté politique, nous devons voter le budget 2025. Quelles décisions devons-nous prendre, quels investissements souhaitons-nous faire pour le bon fonctionnement de la ville et pour le bien-être des Martinéroises et des Martinérois ? La demande du gouvernement aux collectivités locales de réaliser cinq milliards d'euros d'économies n'est pas acceptable. Cela nous obligera très certainement à opérer des choix et il sera difficile de concrétiser tout ce que nous espérons faire sans augmenter les impôts, chose à laquelle nous sommes opposés. La situation actuelle est de gérer la ville avec nos moyens, sans emprunter, car nos enfants ne devront pas payer pour nos erreurs. Nous, socialistes martinérois, nous nous engageons à ne pas augmenter les impôts sur ce mandat et nous nous opposerons à emprunter de nouveau. Bonnes fêtes ! Et au plaisir de vous retrouver durant les animations de fin d'année.



Thierry Semanaz
Parti de gauche
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

Instaurer, dès 2026, une élection au suffrage universel direct pour la Métropole

En France, les représentants de nos institutions sont désignés au cours de scrutins qui leur sont spécifiquement dédiés. Par exemple, les élections présidentielles ou les élections municipales. Toujours les électeurs et électrices sont amenés à se prononcer sur des projets et des orientations qui transformeront un territoire défini, qu'il soit national ou local. C'est ainsi que vit notre République. Toutefois, subsiste une anomalie démocratique : l'élection des élu-es communautaires. Nous avons aujourd'hui le recul nécessaire pour constater que l'absence d'un scrutin spécifique a pour effet d'installer de multiples biais démocratiques, que ce soit pour la parité, pour la mise en œuvre des programmes présentés par les candidat-es au scrutin municipal ou pour le choix éclairé des citoyennes et citoyens dans la définition d'un cap politique clair pour leur territoire intercommunal. Si les intercommunalités prennent une place de plus en plus importante dans la vie de nos territoires en concentrant les compétences et le pouvoir décisionnel qui leur sont liés, leur montée en puissance n'a pas été accompagnée d'une véritable dynamique démocratique. Noyés dans les campagnes municipales, les enjeux intercommunaux sont trop souvent occultés ou portés par les candidat-es au regard des seuls intérêts de leurs communes. Ainsi, alors que l'intercommunalité occupe une place stratégique dans notre maillage territorial, ses grandes orientations sont reléguées au second plan du débat public. On ne peut pas continuer ainsi !



Georges Oudjaoudi

Solid'Hères

georges.oudjaoudi@saintmartindheres.fr

Centres de Santé, il faut une politique

En 2022, le centre de santé de l'Étoile (place Étienne Grappe) était en forte difficulté financière. La mairie lui a accordé une subvention de 100 000 € pour l'année 2023 comprenant l'embauche d'un-e cadre administratif pour faire les réformes d'organisation indispensables et gérer le dysfonctionnement avec la CPAM. L'année 2023 (déficit de 98 000 €) s'est avérée aussi sombre malgré un accroissement d'activité. Une nouvelle subvention de 40 000 € a été donnée pour 2024. On ne peut que conclure que cette aide est mal maîtrisée. Ce centre disposerait de 25 professionnels dont 14 médecins pour 11 000 patients. Dans le même quartier il y a un Pôle de santé interprofessionnel qui coordonne de nombreux cabinets de santé (80 professionnels) et déploie une activité de prévention et d'éducation à la santé remarquable et se mobilise pour trouver un médecin traitant à chaque patient. En effet, le départ de nombreux médecins sans remplacement laisse beaucoup de familles en difficulté. Il faut donc accompagner les dynamiques de professionnels qui agissent pour faciliter l'accès à un médecin et disposer d'un médecin traitant. De plus ces collectifs mènent des actions de prévention et d'accompagnement, il devient nécessaire qu'ils bénéficient d'une aide financière du service public. Pour cela il faudra que la commune arrête de se focaliser sur un seul équipement et prenne en compte tous les dispositifs existants sur la ville.



David Saura

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

L'insécurité, un défi à relever

Dans notre société moderne, l'insécurité est devenue une préoccupation majeure pour de nombreux citoyens. Les chiffres relatifs à la criminalité augmentent, et les témoignages d'habitants se multiplient, faisant état d'une inquiétude croissante face à la délinquance. Cette situation appelle à une réflexion sérieuse sur la sécurité de nos quartiers et la protection de nos familles. Il est essentiel de renforcer les moyens de nos forces de l'ordre, tout en favorisant une coopération étroite entre la police et les communautés locales. La prévention doit également être au cœur de nos actions : l'éducation et l'engagement civique jouent un rôle crucial dans la lutte contre la délinquance. Par ailleurs, il est primordial de soutenir des politiques qui valorisent la sécurité tout en respectant les droits fondamentaux. Loin d'être une question politique, l'insécurité touche chaque citoyen. Ensemble, faisons de la sécurité une priorité pour garantir un avenir serein à nos enfants et à notre patrimoine collectif. Engageons-nous pour une société où chacun se sent en sécurité, car cela ne devrait pas être un luxe, mais un droit fondamental.



Philippe Charlot

SMH demain

philippe.charlot@saintmartindheres.fr

Paul Bert - Paul Éluard : soyons vigilants

Alors que la majorité communiste s'est longtemps concentrée sur le nord de la commune, l'aménagement des quartiers sud devient enfin une priorité avec le projet de quartier durable Paul Bert - Paul Éluard. Cependant, la gestion du transfert du cabinet de la Grande Ramée nous inquiète quant à la prise en compte des besoins réels des habitants. Plusieurs points retiennent notre attention. Le premier, primordial pour notre groupe, concerne la concertation : les retours des habitants seront-ils vraiment pris en compte ? On peut en douter, l'écoute n'étant pas le point fort de la majorité actuelle. Ensuite, l'offre de logements prévue, avec 350 nouvelles unités, est-elle adaptée aux besoins locaux ? Quelles études ont été menées sur l'impact de cette densification sur les déplacements dans un quartier déjà saturé ? Et même avec la "plaine humide" prévue, une telle densité est-elle compatible avec les enjeux climatiques actuels ? Enfin, la question de la sécurité des futurs habitants ne peut être ignorée. Les incidents survenus dans d'autres quartiers de la ville rappellent l'importance de ce facteur, qui, s'il est négligé, pourrait entraîner des déconvenues majeures pour les résidents. Face à ces nombreux enjeux, notre groupe sera particulièrement vigilant quant à la mise en œuvre concrète de ce projet. Nous veillerons à ce qu'il réponde véritablement aux attentes des Martinérois et aux défis du territoire.



Abdellaziz Guesmi

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Une taxe bonne à jeter... à la poubelle !

J'ai pu vous alerter ici-même sur l'injuste "taxe poubelle". La revue Que Choisir d'octobre 2024 confirme mon analyse. La hausse des impôts fonciers (IF) - +30 % en 10 ans - impacte mécaniquement la taxe sur les ordures ménagères (OM). La Métro, qui assure la collecte des OM, dispose de 3 possibilités pour financer ce service. Elle peut opter pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ou pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) ou pour un financement par son budget. Elle a choisi la TEOM. Par facilité. La TEOM est injuste. Son calcul est basé sur les impôts fonciers : peu importe la composition du foyer ou le poids de vos déchets, c'est la valeur locative du logement qui lui sert de base de calcul. Une personne seule avec un IF de 3 000 €, payera plus cher la TEOM qu'une famille de six enfants avec un IF de 1 000 € !!! La REOM, elle, est juste : son montant dépend de l'utilisation faite du service rendu. Plus l'usager utilise le service, plus le montant de sa redevance sera élevé. Le financement du service des OM par la TEOM ou la REOM n'étant pas obligatoire, la Métro peut le financer par son budget général. La Métro a mis en place le tri à la source des déchets organiques. Mais ce tri n'a pas de sens sans une véritable filière de valorisation. Pour financer le service public des OM, la Métro ferait mieux de remplacer la taxe par la redevance, fiscalement plus juste et plus incitative au respect du tri.

ACCUEIL MAISON COMMUNALE

111 av. Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
04 76 60 73 73
Le service état civil est
fermé au public le lundi
matin.

CONSEILLER JURIDIQUE & CONCILIATEUR DE JUSTICE

Maison communale - Permanences sur
rendez-vous au 04 76 60 73 73 ou sur
conciliateurs.fr - rubrique > contacter
> saisir le conciliateur

SERVICE COMMUNAL HYGIÈNE ET SANTÉ ET CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

5 rue Anatole France
04 76 60 74 62 (hygiène)
04 76 60 74 59 (santé sexuelle)
Vaccinations : séances gratuites
adultes et enfants de plus de 6 ans,
par rendez-vous sur place
ou au 04 76 60 74 62
Violences conjugales : permanences
du lundi au vendredi de 14 h à 16 h,
anonyme, gratuit pour les victimes,
l'entourage, les témoins,
les professionnels.

BORNES NUMÉRIQUES EN LIBRE-SERVICE - GRATUIT

Médiathèques Paul Langevin,
André Malraux, Romain Rolland,
Gabriel Péri

CCAS

Pour la réalisation de démarches
administratives avec un
accompagnement possible.

Maisons de quartier

Accompagnement possible

Pij

Pour les jeunes de 16 à 20 ans
du mercredi au vendredi :
8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h

URGENCES

15 Samu

18 Centre de secours (pompiers)

04 38 701 701 SOS Médecins

17 Police secours

3919 Secours violences conjugales

114 Toutes urgences pour les personnes malentendantes et/ou ayant du mal à parler
(par smartphone, SMS, ordinateur)

04 56 45 96 40 Police nationale
107 avenue Benoît Frachon

04 56 58 91 81 Police municipale
10 rue Gérard Philipe

0 800 47 33 33 Urgence sécurité gaz GrDF



CCAS

Accueil central
34 avenue Benoît Frachon
04 76 60 74 12
Instruction des dossiers RSA,
aide sociale pour les personnes âgées
et celles porteuses de handicap
Accueil sur rendez-vous au
04 76 60 74 12

Accueil "Vie quotidienne"

Sur rendez-vous dans chaque maison
de quartier
• **Centre de santé infirmier (CSI)**
44 rue Henri Wallon, sur rendez-vous
de 11 h 15 à 11 h 45 - 04 56 58 91 11
Ouvert à tous, 7j/7,
sur prescription médicale, avec
possibilité de tiers payant pour
la facturation

À domicile : de 7 h 15 à 20 h

• **Service développement
de la vie sociale (SDVS)**

25 place Karl Marx
04 56 58 91 40

JEUNESSE

Accueil du mercredi au vendredi
de 14 h à 18 h, et sur rendez-vous
les autres jours - 5 rue Albert Samain
04 76 60 90 64

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire défectueux ou éclairé
le jour ? Contact : 04 76 60 72 12

RENDEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE CITOYEN (saintmartindheres.fr)

Petite enfance - Enfance - Restauration scolaire - Garderie périscolaire

Accueil familles et inscriptions - 44 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 74 42

Activités sportives (EMS)

Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
5 rue Albert Samain - 04 76 58 32 76 et 04 56 58 92 88

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

n° vert (gratuit) 0 800 500 027
ou mail sur : accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

Accueil administratif Maison
communale : du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
04 85 59 50 00

Urgence "fuite" d'eau

04 76 98 24 27

Astreinte 24 h/24, 7j/7

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave
n° vert (gratuit) 0 800 500 027
du lundi au samedi de 8 h 15 à 12 h
et de 13 h à 17 h 30

Enlèvement des encombrants

Service gratuit mis en place par
Grenoble Alpes Métropole, sur
rendez-vous. Tél. n° vert (gratuit)
0 800 500 027

En ligne : [services.demarches.
grenoblealpesmetropole.fr](http://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr)

> Rubrique : gerer-mes-dechets-
encombrants

Toutes les infos utiles sur saintmartindheres.fr



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex Tél. **04 76 60 74 03** - saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros **Rédactrice en chef** Nathalie Piccarreta **Rédaction** Christophe Cadet, Romain Martyn, Nathalie Piccarreta **Mise en pages** Emmanuelle Billon, Clotilde Nerrière **Photos** Christophe Cadet (CC), Romain Martyn (RM), Nathalie Piccarreta (NP) **Photos expressions politiques p 28- 29** Patricio Pardo-Avalos **Photo Une** Nathalie Piccarreta **Courriel** nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr **Dépôt légal 06.12.24** - **Imprimerie** Courand et Associés - **Tirage** : 18 650 exemplaires - **Publicité** : 04 76 60 90 47.

Joyeuses Fêtes !



AVERI TP

1 Rue Marcel Chabloz

38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr

Aménagements, voiries, éclairage public, réseaux, espaces verts



SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND
 + DE CHOIX
 + AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
 DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

Vivons Noël !

Visites des illuminations en petit train

18 19 20 décembre

dès 17h30

sur inscription

du 5 au 16 décembre, matin

04 76 60 73 68

Aucune réservation par message ni par mail

Marché de Noël

14 15 décembre

10h - 20h / 10h - 18h

Place du Conseil national de la Résistance - Polytech

Descente du père Noël

17 décembre

8 rue Camille : dès 17h45



AGENDA

Inauguration de l'Atelier de Neyrpic (ADN)

Mercredi 11 décembre

Toute la journée

// Neyrpic

Conseil municipal

Mercredi 18 décembre - 18 h

// Maison communale et en direct sur la chaîne YouTube de la ville

Vœux au monde économique, associatif et aux forces vives

Mercredi 8 janvier - 19 h

// L'heure bleue

Terminator 2 Unplugged

Aurélien Arnaud

Théâtre - Dès 12 ans

Mercredi 22 janvier - 20 h 30

// Espace culturel René Proby

MÉDIATHÈQUES

Coup de pouce numérique

Créneau de 30 minutes par personne

Sans inscription

Vendredi 20 décembre

De 16 h à 19 h

// Médiathèque André Malraux

P'tites histoires, p'tites comptines

Enfants jusqu'à 5 ans

Samedi 18 janvier

De 11 h à 11 h 30

// Médiathèque Romain Rolland

Les Nuits de la lecture

>> Concours d'écriture

"Réinvente ton conte"

Voir page 23

>> Lecture musicale de Céleste

Spectacle (musique et danse)

de la Cie Ad Chorum

Samedi 25 janvier - 11 h

// Médiathèque Romain Rolland

>> Remise des prix du concours d'écriture

Mise en voix des textes par la Cie Ad Chorum

Samedi 25 janvier - 14 h

// Tiers-lieu ADN (Neyrpic)

>> Soirée "pyjama"

Lectures musicales de contes et danse

Gratuit - dès 6 ans

Samedi 25 janvier - 18 h

// Médiathèque Paul Langevin

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Séduire et horripier de Marc Alberghina

>> Exposition

Jusqu'au 21 décembre

>> "Les vanités et l'instinct de mort"

Conférence de Fabrice Nesta

Jeudi 19 décembre à 19 h [Entrée libre]

Espace artothèque - Prêt d'œuvres

Ouvert le mardi, jeudi, vendredi

de 14 h à 19 h, mercredi de 10 h à 19 h

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Ciné-relax

Valiana 2 de Dave Derrick Jr.

Samedi 14 décembre - 15 h

Ciné-débat

20 000 espèces d'abeilles

d'Estibaliz Urresola Solaguren

en partenariat avec le collectif Paillettes Vénèr

Samedi 14 décembre - 20 h

Ciné-débat

Voyage à Gaza de Piero Usberti

en partenariat avec l'Association France

Palestine solidarité

animée par Simon Barathieu,

président du groupe local AFPS

Mardi 17 décembre - 20 h

Les Bonnes manières

de Marco Dutra et Juliana Rojas

Dans le cadre du Maudit Festival

Jeudi 16 janvier - 20 h

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08

contact-smhenscene@saintmartindheres.fr

facebook.com/SMHenscene

instagram.com/smhenscene

Infos et billetterie sur culture.saintmartindheres.fr

Aliocha Schneider

Musique

Samedi 14 décembre - 20 h

// L'heure bleue

Mahau - Drama Queen

Tahnee - L'autre

>> Reporté

au mercredi 5 février - 20 h

// L'heure bleue

Si vous voulez bien passer à table ?

Cie Le chat du désert

Théâtre - Dès 10 ans

Jeudi 16 janvier - 20 h

// L'heure bleue

Stabat ma terre

Cie Axotolt

Musique - De 3 mois à 5 ans

Mercredi 22 janvier

À 9 h 15 et 10 h 30

// Espace culturel René Proby



Adopté le 15 mars 1944, le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) est empreint d'immenses avancées

sociales et démocratiques et suit

ses principes de biens communs. Il comprend

un « plan d'action immédiate » et les « mesures

à appliquer dès la Libération du territoire »,

parmi lesquelles, effectives en 1945 et 1946 :

nationalisation de la Banque de France et des

banques de dépôt, des assurances, des usines

Renault, des transports aériens, des compa-

gnies d'électricité et de gaz (création d'EDF) ;

institution des comités d'entreprise ; créa-

tion du régime général de la Sécurité sociale,

incluant la retraite des vieux... En 1946 naît

également la IV^e république. Une nouvelle

constitution rétablit les principes républicains

et instaure le suffrage universel direct par

lequel les citoyens élisent leurs représentants

au Parlement.